

**Avis de réinscription des étudiants au titre de l'année
universitaire 2020-2021**

**Réinscription pour l'année universitaire 2020-2021 "Session
d'Automne"**

Semestres 1, 3, 5, 7 et 9

Après proclamation des résultats définitifs de l'année universitaire 2019-2020, les étudiants ayant validé tous les modules des semestres impairs et pairs doivent impérativement se réinscrire en ligne au titre de l'année universitaire 2020-2021.

La réinscription en ligne aura lieu du **08 Octobre au 13 Octobre 2020** au site suivant

(remplir le formulaire de réinscription) : <https://forms.gle/XLPPVG4rLvkUEiYS7>

Vous déposez en ligne une copie scannée des deux reçus suivants : reçu de paiement des frais d'assurance et reçu d'adhésion à l'Association des Etudiants (ADE).

La réinscription permet au nom de l'étudiant de figurer sur :

- **Les listes des boursiers pour les concernés.**
- **Les listes d'inscription pédagogique dans les modules.**
- **Les listes des convoqués aux examens.**
- **Etc.....**

Afin de répondre aux demandes des dérogations de plusieurs étudiants qui ont au **maximum 02 modules non validés**, nous autorisons l'ensemble des étudiants remplissant cette condition à s'inscrire en ligne en semestre supérieur au titre de l'année universitaire 2020/2021.

NB : Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le Service des Affaires Etudiantines.

Passé ce délai aucune réinscription ne sera validée. La réinscription hors délais ne sera pas acceptée qu'après l'avis favorable de Monsieur le Directeur.

Directeur de l'ENCG

